

MEMENTO AIDES FORÊT 2019

Version du 15 mai 2019

SCIERIES

Fin de la période de dépôt des dossiers (01 mars au 30 avril)

ETF

Bénéficiaires : les ETF, exploitants, coopérative et entreprises de 1^{ère} transformation réalisant leur propre exploitation.

Taux d'aide : 30%

Dossier disponible sur le site : Europeocentre et DRAAF

<http://www.europeocentre-valdeloire.eu/appels-a-projets-feader-centre-val-de-loire/>

<http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/Aides-a-la-foret-et-aux>

Guichet : DRAAF

Contact : serfobb.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Dépôt des dossiers du 02 mai au 28 juin

ADEVBOIS – ANIMATION FILIERE

Bénéficiaires : structures portant des études ou des projets d'animation pour la filière forêt-bois régionale

Priorités : équilibre sylvo-cynégétique et changement climatique

Guichet : DRAAF

Contact : serfobb.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Dépôt des dossiers : ouverture prochaine de l'AAP (été 2019)

AMI – PROJETS D'INGENIERIE TERRITORIAUX

Bénéficiaires : entreprises portant un projet collectif, structurant et stratégique pour la filière bois régionale

Guichet : DRAAF

Contact : serfobb.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Dépôt des dossiers jusqu'au 1er juillet

DESSERTTE FORESTIERE

Bénéficiaires : les propriétaires forestiers privés et collectivités

Taux d'aide : 30% pour les individuels,
40% pour les collectifs,
60% si inscription dans un schéma de desserte

Dossier disponible sur le site : Europeocentre et DRAAF

<http://www.europeocentre-valdeloire.eu/appels-a-projets-feader-centre-val-de-loire/>

<http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/Aides-a-la-foret-et-aux>

Guichet : DDT du département concerné par le projet

Dépôt des dossiers du 20 février au 30 avril et du 02 mai au 31 juillet

AMELIORATION DES PEUPEMENTS

Bénéficiaires : les propriétaires forestiers privés et collectivités

Taux d'aide : 40%

Dossier disponible sur le site : DRAAF

Contact : DDT du département concerné par le projet

Dépôt des dossiers au fil de l'eau

« DU PEUPLIER POUR L'AVENIR »

Bénéficiaires : les populteurs du Val de Loire : 5 euros /plants

Dossier disponible sur le site : CRPF

<https://ifc.cnpf.fr/n/du-peuplier-pour-l-avenir-en-val-de-loire-ouest/n:3021>

Dépôt des dossiers au fil de l'eau

DYNAMIC BOIS – AMELIORATION DES PEUPEMENTS PAUVRES

Bénéficiaires : les propriétaires forestiers

2 programmes : CENSE, porté par Unisylva (2015)
PLURISYLVA, porté par Arbocentre (2016)

Taux d'aide : 40%

Contacts : CENSE – Marion JAMILLOUX, CRPF

<https://ifc.cnpf.fr/n/centre-amelioration-des-parcelles-pauvres/n:2461>

PLURISYLVA – Olivier SILBERBERG, Arbocentre

<http://www.arbocentre.asso.fr/arbocentre/contacts-plan-d-acces.html>

Le mémento est disponible sur le site de la DRAAF Centre-Val de Loire, rubrique « Aides à la forêt et aux entreprises du bois ».